

## Marie Moret à monsieur Chastanier, 2 octobre 1897

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation1 p. (408r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 2 octobre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46868>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméRéception des épreuves des dix premières pages de la 9e feuille du tiré à part des « Documents biographiques ». Demande à Chastanier de ne pas coller les étiquettes sur les enveloppes d'expédition des exemplaires du *Devoir*, car les

adresses y sont écrites à l'avance au Familistère.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familistère  
2 octobre 1897

Monsieur Chastanier.

Je vous confirme ma lettre  
du 29 septembre et vous  
retourne ci-joint les épreuves  
des 4 pages de la couverture  
du prochain Devoir. On  
avait oublié d'y joindre  
le manuscrit du sommaire.

Vous m'avez envoyé aussi  
les épreuves des dix premières  
pages (101 à 114) de la 9<sup>e</sup> feuille  
tirée à part Doc. Supr. Je  
vous en remercie et les  
garde jusqu'à ce que la 9<sup>e</sup>

feuille ait ses 16 pages ;  
alors je vous les retournerai  
avec les corrections et le  
bon à tirer ; c'est un point  
sur lequel je pense nous  
sommes d'accord ?

— Pour les vignettes, n'en  
coller aucune sur les  
enveloppes du Devoir ;  
présentement les adresses  
s'adressent ici à l'avance  
pour les besoins du service.  
Je vous remercie à nou-  
veau de votre prévenance  
à cet égard.

Ensemble agréer  
Monsieur, mes parfaites  
civilités  
V<sup>re</sup> J. B. G. Godin